



Protégez le rendement et la qualité des champs de pommes de terre contre les principaux insectes parasites

Qu'est-ce que l'Insecticide Coragen®?

L'Insecticide Coragen® est un produit du Groupe 28 qui offre aux producteurs de pommes de terre un contrôle résiduel prolongé contre la pyrale du maïs et le doryphore de la pomme de terre. L'Insecticide Coragen® se base une classe chimique innovante (les diamides anthraniliques) et renferme l'ingrédient actif Rynaxypyr®.

Comment l'Insecticide Coragen® aide-t-il mon entreprise agricole?

Action rapide : Les insectes parasites ciblés cessent de s'alimenter dans les minutes qui suivent l'ingestion du produit. La protection de la culture est ainsi quasi immédiate.

Hautement efficace : L'action de l'Insecticide Coragen® est hautement efficace contre la pyrale du maïs et le doryphore de la pomme de terre et ne présente pas de résistance croisée aux autres insecticides homologués. Il supprime les insectes depuis le stade de l'éclosion jusqu'au stade du développement adulte. Ce produit est particulièrement efficace contre les larves au moment de l'éclosion des œufs (action ovicide et larvicide), mais il procure aussi un excellent contrôle au stade larvaire.

Longue durée : L'Insecticide Coragen® procure un contrôle résiduel prolongé et se caractérise par son déplacement translaminaire à la surface de la feuille.

Flexibilité pour l'application et la récolte : Le délai de retrait de ce produit est de 12 heures; le délai avant la récolte est de seulement un jour pour les pommes de terre.

Doux sur les abeilles et les insectes utiles : Son impact est minimal sur les insectes utiles et les pollinisateurs, lorsqu'il est appliqué selon les doses indiquées sur l'étiquette². Son profil environnemental est également favorable. L'Insecticide Coragen® est donc un puissant outil pour les programmes de lutte intégrée.

GROUPE
28

Faits en bref

Ingrédient actif :
Rynaxypyr® (chlorantraniliprole)

Emballage :
4 bidons X 3,79 L

Volume d'eau :
10 gal/ac (100 L/ha)

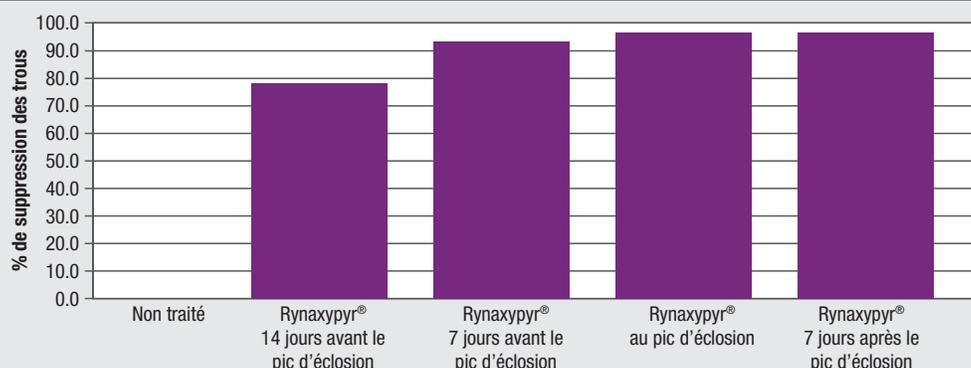
Doses :
101 - 202 mL/ac
(250 - 500 mL/ha)

Délai de retrait :
12 heures

Délai avant la récolte :
1 jour

Application :
Aérienne ou terrestre¹

L'Insecticide Coragen® offre un contrôle prolongé contre la pyrale du maïs
% de suppression des trous provoqués par la pyrale du maïs.



Source : Essais de recherche canadiens, I.P.-É., 2007
Rynaxypyr® appliqué à raison de 75 g ai/ha



Doryphore de la pomme de terre

Source : Ward Upham, Kansas State University, Bugwood.org



Pyrale du maïs

Source : Adam Sisson, Iowa State University, Bugwood.org

Culture ciblée

- Pommes de terre

Insectes parasites

ciblés

- Doryphore de la pomme de terre
- Pyrale du maïs

Quand appliquer l'Insecticide Coragen®?

Pyrale du maïs

Appliquer à une dose de 101 à 152 mL/ac. Faire coïncider l'application avec le pic de l'éclosion des œufs, selon les résultats du dépistage.

Doryphore de la pomme de terre

Appliquer à une dose de 101 à 202 mL/ac. Utiliser la dose maximale recommandée en cas d'infestation forte ou/et lorsque les grosses larves sont présentes.

NE PAS faire d'application foliaire avec l'Insecticide Coragen® pendant au moins 60 jours après une application en sillon ou au sol, ou suivant la plantation de semences, ou de morceaux de semence, traitées avec n'importe lequel des insecticides du Groupe 28.

Des questions? Renseignez-vous auprès de votre détaillant Coragen® dès aujourd'hui.

¹L'Insecticide Coragen® insecticide appartient à la Classe 2. Un permis est nécessaire pour l'appliquer en Ontario. Plus d'informations à <https://www.ontario.ca/fr/page/pesticides-licences-et-permis>

²Dans le cadre de la lutte antiparasitaire intégrée et celui des pratiques agricoles exemplaires, les applications d'insecticides doivent être faites quand les pollinisateurs ne s'alimentent pas afin d'éviter une exposition inutile.

Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette.
Membre de CropLife Canada.

FMC, Coragen et Rynaxypyr sont des marques déposées de la société FMC.
© 2019 la société FMC. 64600-3/19



FMCcrop.ca | 1-833-362-7722